



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 02 Mars 2011

Date de la convocation 23 Février 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, Mme CAER Michèle, M.TOLOS Joseph, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, M.BAUDOT Bernard, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MONTAGNE Thierry à M.TOLOS Joseph ; M.JURQUET Henri à M.CAZORLA Alain ; M.REVEL Claude à Mme FABRE Maryse ; M.BORE Jacques à M.SEGURA René ; M.MALBEC Sylvain à M.FAVIER Marc ; M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert ; Mme MIRET Christiane à M.BRUN Olivier ; Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BLANQUER Alain ; M.VIALA Daniel à M.OLLIER Pierre.</p>		

Objet : ZAC de l'extension du Parc d'Activité de la Vallée de l'Hérault (PAVHé) – Vente de la parcelle référencée BT 185, lot C1, à la Société civile immobilière MAEL, représentée par Madame Sylvie PAINVIN – Délibération du 17 décembre 2008 rapportée.

Monsieur LIEB informe les membres du Conseil Communautaire que par délibération en date du 17 décembre 2008, le conseil communautaire a approuvé la vente à la SCI HB de la parcelle BT 185, lot C1 sur la ZAC du PAVHé d'une surface de 2 365 m² pour un prix de 130 075 € HT, soit 155 569,70 € TTC.

Il précise que par lettre de notification remise par Huissier de justice le 9 décembre 2010, la Communauté de communes du Clermontais, représentée par son président Alain CAZORLA, a signifié à la SCI HB, conformément aux dispositions prévues dans le compromis de vente signé le 2 octobre 2009, la résolution de plein droit dudit compromis de vente.

En conséquence, Monsieur LIEB propose au Conseil communautaire de rapporter la délibération du 17 décembre 2008 enregistrée par les services de la Sous Préfecture de Lodève le 29 décembre 2008.

Par ailleurs, la SCI MAEL a fait part de sa volonté d'acquérir cette parcelle afin d'y implanter un cabinet d'expertise comptable et d'audit ainsi qu'une société ayant pour activité la commercialisation de confiseries industrielles. Les locaux de cette dernière abriteront un show room, un espace de stockage et des bureaux accueillant le personnel administratif et commercial de la société.

Monsieur LIEB propose au conseil de délibérer sur la vente de la parcelle référencée BT 185, lot C1, d'une surface de 2 365 m² pour un prix de 155 569,70 € TTC à la SCI MAEL.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

RAPPORTE la délibération du 17 décembre 2008 enregistrée par les services de la Sous Préfecture de Lodève le 29 décembre 2008,

APPROUVE la vente de la parcelle référencée BT 185, lot C1, d'une surface de 2 365 m² pour un prix de 155 569,70 € TTC à la SCI MAEL.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.